

Société du Groupe



Imperial
Tobacco

SITAB

Société Ivoirienne des Tabacs

RAPPORT
ANNUEL

2011



**ASSEMBLEE
GENERALE
ORDINAIRE
VENDREDI 23 MARS 2012**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pierre MAGNE
Président

TOBAMARK, représentée par **M. Abdoulaye KONE**
Administrateur

TOBACCOR, représentée par **M. Ian ROSS**
Administrateur

CAMINA – CI, représentée par **M. Xavier DURROUX**
Administrateur

M. Collin MATTHEWS
Administrateur

M. Tiéba OUATTARA
Administrateur

CORALMA International, représentée par **M. Paul RICHARDSON**
Administrateur

M. Robert DANLOUX
Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ECR INTERNATIONAL
01 B.P. 4050 ABIDJAN 01

DELOITTE & TOUCHE
01 B.P. 224 ABIDJAN 01

DIRECTION

DIRECTEUR GENERAL
M. Paul RICHARDSON

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT /
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
M. Abdoulaye KONE

DIRECTEUR COMMERCIAL et MARKETING
M. Moussa SAHANDE

DIRECTEUR TECHNIQUE
M. Jacques BOUENDE

REPARTITION DU CAPITAL

Catégorie A (Actions cotées à la BRVM)	26,87%
Catégorie B (Actions non cotées)	73,13%

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
4. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2012.
5. Fin de mandat de deux (2) Administrateurs – Examen du renouvellement.
6. Fin de mandat d'un des deux (2) Commissaires aux Comptes Titulaire et de son suppléant - Proposition de renouvellement.
7. Démission du Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet DELOITTE et TOUCHE - Proposition de nomination d'un nouveau suppléant.
8. Pouvoirs à conférer.

ATTENTION

L'Assemblée Générale se tiendra à l'hôtel PULLMAN à 11 heures 00

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Comme vous le savez, puisque vous l'avez vécu avec nous, c'est dans un contexte de crise socio-économique et politique particulièrement profond que nous avons entamé et terminé l'exercice 2011. Aussi, c'est avec un plaisir doublé d'émotion que nous nous présentons à nouveau devant vous, afin de vous rendre compte de la marche des activités de votre entreprise, en vertu du mandat social que vous avez bien voulu nous confier.

Par ailleurs, nous saisissons aussi l'occasion de faire un point sur les perspectives présentées par la nouvelle année entamée.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Vous avez été convoqués par le Conseil d'Administration, à la présente Assemblée Générale, conformément à la loi et à l'article 23 de nos statuts, afin de :

- vous rendre compte de la gestion et des activités de notre société au cours de l'exercice 2011 ;
- vous faire connaître les résultats obtenus ;
- soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2011 ;
- et vous proposer les affectations et les répartitions qui nous paraissent opportunes.

Chers Actionnaires,

L'exercice 2011 a été marqué, tant au plan international que national, par un ralentissement général de l'économie, nonobstant la reprise économique qui avait pu être observée sur l'exercice 2010.

En effet, l'environnement international a été marqué par un ralentissement de l'activité économique mondiale, imputable notamment à la quasi-totalité des pays occidentaux.

Sur les marchés mondiaux des produits de base, les cours ont globalement replié de 3% par rapport à l'année précédente, même si on note un léger redressement des cours des matières énergétiques, notamment le pétrole brut.

Toutefois, par rapport à l'année 2010, les prix des matières premières se sont globalement appréciés de 9%, portant à la hausse l'inflation mondiale (+4,6%).

Les indicateurs des principales places boursières internationales ont affiché une baisse jusqu'à la fin de l'année, poursuivant la tendance amorcée depuis le début de l'année 2011. La crise de la dette souveraine reste préoccupante, notamment dans la zone euro où les conditions de financement de plusieurs Etats se sont fortement dégradées, pesant de ce fait sur les perspectives de l'économie mondiale.

Au plan national, l'exercice 2011 n'a pas été non plus reluisant.

Cette année a été marquée par la grave crise postélectorale ayant suivi l'élection présidentielle et qui a duré plus de six (6) mois, avec des retombées catastrophiques pour bon nombre d'entreprises : fermeture des banques et établissements financiers, sanctions économiques et maritimes de l'Union

-Européenne, fermetures forcées d'entreprises, licenciements en masse, pillages des outils et moyens de productions ainsi que des stocks des entreprises en mars.

Dans ce contexte, il faudra retenir que l'année 2011 aura été « une année noire » avec une activité économique fortement perturbée par les différentes tensions sociopolitiques liées aux élections.

L'inflation affiche une hausse de 5,5% en moyenne sur l'année 2011, en liaison avec le renchérissement des prix des denrées de première nécessité constaté surtout sur le premier semestre de l'année, en raison de l'insécurité, de la persistance du racket, des tracasseries routières et des sanctions économiques.

Dans ce contexte économique et sécuritaire interne peu favorable, les résultats dégagés par la SITAB restent acceptables, grâce au travail inlassable de la Direction qui continue de montrer sa parfaite maîtrise du secteur du tabac, en général, et du marché ivoirien en particulier.

ASPECT COMMERCIAL

Ainsi, les ventes globales de la SITAB, export compris, ont progressé de 3.6%, passant de 3 979mu à 4 020mu (+140 mu), après la progression de 135mu soit +3,6% enregistrée en 2010.

Cette progression résulte entièrement des **volumes exports** qui ont enregistré une **hausse globale de + 62%** (Vs -14% en 2010), et **pour la première fois depuis 2008 influencent positivement les performances globales de la SITAB**, avec +27% enregistré au Togo, -3% au Bénin, et +28% au Niger après la baisse du prix de Fine sur ce marché. Par ailleurs, et de manière exceptionnelle, **192mu d'Excellence ont été vendues au Burkina Faso.**

Par contre, la grave crise postélectorale qu'a vécue la Côte d'Ivoire jusqu'au milieu du 2ème trimestre 2011, **affecte négativement la performance sur le marché domestique en 2011 avec une baisse des ventes** de -5,6% pour être passé de 3 349mu en 2010 à **3 160mu (-189mu).**

En effet, bien que le marché domestique reste dominé par les marques du groupe ITG, notamment la marque FINE qui a encore connu une forte progression cette année, **EXCELLENCE enregistre une forte baisse de - 39,4% après celle de -12,8% en 2010.**

Relativement à la concurrence, il faut noter que les marques du Groupe ITG continuent d'être leaders du marché domestique (avec 86% de part de marché légal Vs. BAT 10% et PMI 3%), bien que certains produits concurrents, notamment CRAVEN, enregistrent une forte progression pour l'exercice 2011.

Quant à la contrefaçon, elle est quasi nulle en 2011, après la baisse de 57% enregistrée en 2010 (0mu Vs 6mu en 2010 Vs 14mu en 2009), grâce à la poursuite des actions marketing périodiques (paquets thématiques essentiellement sur EXCELLENCE) et à la production (tire cellophane pré-imprimé sur cartouches et paquets pour toute la gamme) ainsi que nos actions sur le plan juridique à travers la filière sécurité du groupe ITG.

ASPECT INDUSTRIEL

Pour l'exercice 2011, et avec **3 930 Mu de cigarettes produites**, le volume total de production de cigarettes a connu une **baisse de -1,6%** par rapport à 2010, baisse liée essentiellement aux événements politiques du mois d'avril 2011 qui ont vu la fermeture momentanée de nos agences commerciales et de l'usine de Bouaké.

Cependant, la production des **cigarettes à l'export est passée de 565 Mu en 2010 à 850 Mu en 2011**, enregistrant ainsi une hausse, notamment sur le Togo, le Bénin et le Niger (+16,5%).

Quant à la production totale de scaferlati, elle est passée de 5 201 Tonnes en 2010 à 5 253 Tonnes en 2011, dont 2 221 Tonnes destinées à l'export en direction de la MABUCIG au Burkina Faso et de la SONATAM au Mali.

Les principaux ratios techniques ont quelque peu souffert de la mutation technologique intervenue avec l'acquisition et la mise en service de machines rapides dont la maîtrise reste à parfaire.

Au niveau des investissements, nous avons dépassé notre budget initial de 1.563 milliards pour le porter à 1.713 milliards du fait des dégâts subis dans notre siège à Abidjan et du renouvellement de notre matériel informatique et du matériel roulant qui ont été emportés.

ASPECT RESSOURCES HUMAINES

Malgré la crise postélectorale, **la SITAB a pu s'adapter afin de soutenir ses travailleurs et assurer la continuité de ses opérations**, notamment lors de la fermeture des banques et des pillages de nos bureaux en avril 2011.

En dépit des difficultés rencontrées, tous les acquis sociaux ont été préservés, et 2011 se caractérise par **le maintien des bonnes relations sociales au sein de l'entreprise** en raison de la poursuite d'un dialogue social constructif, d'une politique de gestion équitable et transparente du personnel et surtout le **maintien de l'emploi et la progression continue de la rémunération malgré la crise**.

Au niveau de l'effectif, l'année 2011 a enregistré **19 embauches pour 20 départs**. Les départs concernent essentiellement les départs à la retraite (normale et anticipée) et les recrutements sont essentiellement liés au remplacement de travailleurs partis, appartenant pour la plupart à la Direction Technique et la Direction Commerciale et Marketing.

L'effectif au **31 décembre 2011** est de **274 personnes** dont 175 personnes à l'usine de Bouaké.

En 2011, les efforts réalisés pour le suivi sanitaire des agents se caractérisent par la **poursuite de l'élargissement de l'éventail des examens médicaux** effectués dans le cadre de la visite médicale annuelle. Les nouveaux examens médicaux concernent la prostate, la spirométrie et l'audiométrie. Le nombre d'accidents de travail constaté en 2011 est en baisse par rapport à 2010 : **01 accident de travail en 2011** contre 06 en 2010 et le **taux d'absentéisme** est également en baisse, passant de 2,71% en moyenne en 2010 à **2,16% en 2011**.

La Direction a également poursuivi d'autres actions sociales en faveur du personnel, notamment la revalorisation de la contribution employeur à l'épargne entreprise retraite complémentaire, la **vaccination élargie aux membres des familles** des agents (Méningite), la distribution de kits scolaires aux enfants des travailleurs.

Enfin en 2011, les travailleurs ont été honorés à travers l'organisation de **la cérémonie de remise de la médaille d'honneur** du travail à 100 agents, cérémonie qui s'est déroulée à Bouaké.

ASPECT FINANCIER

Le chiffre d'affaires HT de l'exercice 2011 s'est **amélioré de 2,8%** par rapport à l'année précédente, malgré les effets néfastes de la crise postélectorale, et s'établit à **78,9 milliards FCFA** HT contre 76,8 milliards de FCFA HT en 2010 du fait essentiellement de nos activités à l'exportation.

Le chiffre d'affaires des ventes domestiques qui représente environ **78,6% des volumes** de ventes a enregistré une **baisse de - 6%** passant d'un montant de 53,3 milliards en 2010 à 51 milliards cet exercice soit une baisse de 2,3 milliards FCFA.

L'activité **export** est en **forte progression de 62%** et atteint cette année **860 mu** pour un chiffre d'affaires de **8,1 milliards FCFA** contre 4,9 milliards FCFA l'an dernier (531 mu).

Les ventes de **scaferlati** ont enregistré une **progression de 7%** et le chiffre d'affaires s'établit à **19,6 milliards FCFA** contre 18,3 milliards FCFA l'an dernier, en raison de l'importance des commandes de la MABUCIG au Burkina Faso.

Les **charges d'exploitation** (hors frais de personnel) connaissent une **hausse de 4,9%** et s'élèvent à **68,3 milliards FCFA** comparé à 65 milliards FCFA en 2010, en raison de l'accroissement de l'activité et de l'augmentation des prix de nos matières premières de 15 à 17% en 2011.

Les **frais de personnel** enregistrent une baisse de **-4,5%** passant de 3,4 milliards F CFA en 2010 à **3,3 milliards F CFA** cette année, suite à la mutation de plusieurs employés Cadres dans d'autres filiales du Groupe et à la réduction des heures supplémentaires à l'usine.

Après l'arrêté définitif de nos états financiers au 31 décembre 2011, le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice net de **8.155.853.514 F CFA**.

Ce résultat net 2011 est en **régression de - 6,8%** par rapport à celui de l'exercice 2010. Il représente **10,3% du chiffre d'affaires** par rapport à 11,4% en 2010 et s'établit à **8 155,9 millions FCFA** contre 8 747,8 millions FCFA l'année précédente.

La baisse du résultat net de 6,8%, malgré les effets de la crise et la hausse de nos coûts matières et de certaines charges d'exploitation, **a été atténuée par le dégrèvement de 75% du BIC**, lié aux dispositions de l'annexe fiscale 2010.

Ce résultat a été obtenu après :

- la dotation aux amortissements de 808 516 595 F CFA ;
- la constitution de provisions pour 176 475 116 F CFA ;
- un prélèvement de 1 492 491 469 F CFA pour l'impôt BIC.

En ajoutant au bénéfice net réalisé le report à nouveau de l'exercice 2010, à savoir **1.193.428.470 F CFA**, la somme totale disponible s'établit à **9.349.281.984 F CFA**.

Aussi, nous vous proposons :

1) d'affecter le résultat de l'exercice 2011 de la façon suivante :

	F CFA
Résultat de l'exercice 2011	8.155.853.514
Report à nouveau (après affectation du résultat net 2010)	1.193.428.470
Réserves facultatives	0
Disponible :	9.349.281.984
Affectation :	
Réserve légale	0
Dividendes distribués :	8.169.525.000
Dividende brut par action	9100
Dividende net par action	8399
↳ Report à nouveau après affectation	1.179.756.984

Si cette proposition vous agréée, les dividendes seront mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux dispositions édictées par la BRVM, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

2) de maintenir le montant global des **indemnités de fonction** allouées aux Administrateurs au titre de l'exercice 2012 à la somme brute de **60.000.000 F CFA** (cf. Article 431 du traité OHADA) ;

3) de **renouveler le mandat d'Administrateur de la Société CORALMA INTERNATIONAL** pour une durée de six (6) années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

4) de **ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Collin MATTHEWS** pour une nouvelle durée de six (6) années et de ne pas pourvoir au remplacement du poste d'Administrateur laissé ainsi vacant du groupe ITG ;

5) de **renouveler les mandats du Commissaire aux comptes titulaire**, le Cabinet ECR INTERNATIONAL, et celui de son suppléant, Monsieur René EDI, pour une durée de six (6) exercices sociaux qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

6) De **procéder à la nomination de Monsieur KOUADIO Brou Olivier, Expert Comptable Diplômé, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant** du Commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet DELOITTE et TOUCHE, en remplacement de Monsieur Charles AIE, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'AGO ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'ensemble de ces propositions et documents fait l'objet du texte des résolutions que nous soumettons à votre ratification (Cf. résolutions ci-jointes).

PERSPECTIVES 2012

Pour l'exercice 2012, le budget que nous avons adopté, sur présentation de la Direction Générale, fait état d'une **croissance du volume des ventes de 3%** contre 3.6% en 2011, avec une forte progression en Côte d'Ivoire, une baisse des volumes export et un résultat d'exploitation quasiment identique à celui de 2011.

Notre développement va se poursuivre grâce à de **nouveaux investissements en matériels de production**, afin de faire face aux évolutions futures du marché et à la reprise économique envisagée. A cet égard, notre budget d'investissement 2012 s'établit à plus de quatre (4) milliards de FCFA comprenant essentiellement l'acquisition de machines de paquetage rapides (3 milliards FCFA) et de hachoirs cotes pour la Préparation Générale de tabacs de 570 millions de francs CFA.

Pour clore notre intervention, nous vous remercions tous d'avoir honoré de votre présence la présente assemblée. Cela démontre, s'il en était encore besoin, de l'importance que vous accordez à la survie de votre société ; à cet effet, je souhaite que nous remercions tous ensemble la Direction Générale et l'ensemble des employés pour le travail accompli.

Aussi, et grâce à Dieu, nous avons démarré l'année 2012, qui, avec la fin de la crise, s'annonce sous de meilleurs auspices ; et nous espérons que cette tendance sera maintenue, afin que notre pays retrouve son lustre d'antan et, par la même occasion, notre société, des résultats conformes à nos attentes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de SITAB S.A tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
- les vérifications spécifiques relatives aux sociétés cotées.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire aux comptes. En procédant à cette évaluation des risques, ce dernier prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction et la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annuels sont, au regard des règles et principes comptables du Système Comptable OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par les articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents à adresser aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous avons également procédé aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne, conformément aux dispositions de l'instruction N° 31/2005 du CREPMF relative à l'exercice du commissariat aux comptes des structures agréées et des sociétés cotées sur le marché financier de l'UMOA.

Nous n'avons pas relevé d'anomalie significative relative au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Abidjan, le 07 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE
Commissaire aux comptes
Marc WABI
Expert Comptable Diplômé

ECR International
Commissaire aux comptes
Charles AIE
Expert Comptable Diplômé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées et les rémunérations exceptionnelles attribuées aux Administrateurs.

1. CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles 438 à 448 dudit acte et qui concernent toute convention intervenue entre la société et ses administrateurs ou son Directeur Général, soit directement ou indirectement, soit par personne ou société interposée.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Votre Conseil d'Administration n'a porté à notre connaissance, aucune convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE EN COURS

1.2.1 Convention de licence de fabrication et de distribution de marques de cigarettes avec la société JSNM

Administrateurs concernés : la société CORALMA International et Monsieur Colin MATTHEWS.

Nature, objet et modalités financières :

Le 1er décembre 1999, la société JSNM a accordé à la SITAB une licence exclusive de fabrication de

cigarettes en Côte d'Ivoire et une licence exclusive de vente des marques dont elle est propriétaire ou a la licence. En contrepartie, la SITAB versait à JSNM une redevance de 6% du chiffre d'affaires TTC réalisé à l'exportation et de 5% du chiffre d'affaires TTC domestique (réalisé en Côte d'Ivoire).

Par avenant du 19 avril 2002, le taux de la redevance sur le chiffre d'affaires HT pour les produits fabriqués et commercialisés en Côte d'Ivoire et sur les marchés périphériques (Niger, Benin, Mali, Togo, et Guinée) a été ramené à 3%.

Ce contrat a été scindé en deux, l'un pour les marques appartenant en propre à JSNM, l'autre pour celles qui lui ont été concédées (Cf. contrats de licence du 11 mai 2006) sans modification du taux de redevance de marques.

Un contrat daté du 28 Juin 2002 donne la licence de fabrication et de commercialisation de la marque ROYAL LEGEND à la SITAB contre une redevance de 5,6% du chiffre d'affaires.

Charges supportées par la SITAB au cours de l'exercice

Les redevances supportées par la SITAB dans le cadre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élèvent à **FCFA 1,748 milliard**.

1.2.2 Convention d'Assistance technique avec la société CAITA - France

Administrateurs concernés : Monsieur Robert DANLOUX et la société CORALMA International.

Nature, objet et modalités financières :

Par convention conclue le 20 novembre 1996, la société CAITA met à la disposition de la SITAB son infrastructure et lui fournit une assistance technique dans les domaines industriels, commerciaux, administratifs, financiers, d'audit interne et de gestion des risques.

Cette convention a été résiliée d'accord parties, avec effet au 31 juillet 2011.

Charges supportées par la SITAB au cours de l'exercice

Aucune rémunération n'a été enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dans le cadre de cette convention.

1.2.3 Convention de bureau d'achat avec la société CAITA-France

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : Monsieur Robert DANLOUX et la société CORALMA International.

Nature et objet :

Par convention conclue le 15 octobre 1993, amendée le 1er janvier 2000, puis le 1er janvier 2002, la CAITA fait bénéficier à la SITAB de son expérience dans le domaine du tabac et des économies d'échelles obtenues en négociant des achats groupés pour le compte de ses clients.

A cet effet, la CAITA reçoit mandat de réaliser sur ordre et pour le compte de la SITAB, tous les achats hors de Côte d'Ivoire de matières premières, fournitures de fabrication, matériels et pièces de rechange, articles publicitaires et autres produits qui sont nécessaires à son activité.

Cette convention a été résiliée d'accord parties, avec effet au 31 mai 2011.

Modalités financières :

En couverture des frais qu'elle expose pour ces opérations et en rémunération de ses services, la CAITA reçoit une commission calculée sur la valeur FOB des achats au taux de 4% pour les achats ci-dessus visés.

D'autre part, CAITA facture à la SITAB au titre des frais de gestion de compte une commission de 3% assise sur le montant total des dépenses payées pour son compte et refacturée. Ces commissions ne pouvant être inférieures au minimum forfaitaire fixé à **40 Euros soit 26.238 FCFA** par opération.

Charges supportées par la SITAB au cours de l'exercice

Au titre de l'exercice 2011, les commissions et frais de gestion supportées par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à FCFA 1,473 milliards.

1.2.4 Convention de location d'un ensemble immobilier avec la société 3I

Administrateurs concernés : Monsieur Pierre MAGNE et la société TOBACCOR.

Nature et objet :

La SITAB a conclu avec la société 3I, le 10 avril 2000, un bail portant sur la location d'un entrepôt avec un bureau et un bâtiment de six bureaux. Le contrat porte sur une durée de trois (3) ans renouvelable par tacite reconduction.

Modalités financières :

Ce bail est conclu pour un loyer mensuel de FCFA 450 000.

Charges supportées par la SITAB au cours de l'exercice

Les charges locatives supportées par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à **FCFA 5,4 millions** pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.2.5 Convention d'Assistance administrative et comptable avec la société 3I

Administrateurs concernés : Monsieur Pierre MAGNE et la société TOBACCOR.

Nature et objet :

Par une convention signée le 1er Janvier 1998 et amendée le 8 mars 2001, la SITAB s'est engagée à fournir à 3I une assistance administrative, financière et comptable.

Modalités financières :

En rémunération de ses prestations, la SITAB perçoit de 3I, une redevance mensuelle d'un montant fixe de FCFA 2 millions.

Produits perçus par la SITAB au cours de l'exercice

Les rémunérations perçues par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à **FCFA 24 millions** pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.2.6 Convention d'avance de trésorerie avec la société 3I

Administrateurs concernés : Monsieur Pierre MAGNE et la société TOBACCOR.

Nature et objet :

Par convention signée le 18 septembre 2001, la SITAB consent à 3I des avances de trésorerie dont l'encours total ne peut dépasser FCFA 500 millions.

Cette convention d'une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction a pour but d'aider 3I à résoudre ses problèmes de financement.

Modalités financières :

Les sommes mises à disposition de 3I par la SITAB seront productives d'intérêts au taux d'escompte de la BCEAO en vigueur au 1er janvier de l'année en cours. Les intérêts ainsi facturés chaque trimestre sont exigibles dans un délai de 30 jours.

Produits perçus par la SITAB au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, aucune avance n'a été accordée par la SITAB à la société 3I. Ainsi, aucune rémunération n'a été perçue.

1.2.7 Convention de location d'un ensemble immobilier avec la société FILTAB

Administrateurs concernés : Messieurs Pierre MAGNE et Tiéba OUATTARA

Nature, objet :

La SITAB a conclu, le 30 septembre 1986, avec la FILTAB un bail de gré à gré portant sur la location d'un entrepôt nu, sis à Bouaké pour la fabrication des filtres de cigarettes.

Modalités financières :

Le loyer de ce bail est de FCFA 1 million hors taxes par mois, depuis la signature de l'avenant n°1 du 30 septembre 1987,

Produits perçus par la SITAB au cours de l'exercice

Les revenus enregistrés par la SITAB dans le cadre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élèvent à **FCFA 12 millions**.

1.2.8 Convention d'Assistance administrative avec la société FILTAB

Administrateurs concernés : Messieurs Pierre MAGNE et Tiéba OUATTARA

Nature et objet :

Par ce contrat, signé le 10 novembre 1986, la SITAB s'engage à fournir à la FILTAB une assistance administrative, financière et comptable.

Modalités financières :

En rémunération de ses prestations, la SITAB perçoit de FILTAB, une redevance mensuelle d'un montant fixe de FCFA 100 000,

Produits perçus par la SITAB au cours de l'exercice

Les revenus enregistrés par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à **FCFA 1,2 millions** pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.2.9 Convention d'Assistance administrative avec la société CAITA-CI

Administrateurs concernés : Messieurs Pierre MAGNE, Tiéba OUATTARA et la société TOBACCOR.

Nature et objet :

Aux termes d'une convention conclue le 16 décembre 1982, la SITAB fournit à la CAITA-CI une assistance en matière administrative, comptable et commerciale.

Modalités financières :

La SITAB perçoit de la société CAITA-CI, une rémunération trimestrielle de FCFA 1,5 million hors taxes.

Produits perçus par la SITAB au cours de l'exercice :

Aucun revenu n'a été enregistré par la SITAB dans le cadre de cette convention au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2. REMUNERATION EXCEPTIONNELLE DES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons des rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration pour les missions et mandats qui leurs sont confiés et les remboursements des frais engagés dans l'intérêt de la société.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Fait à Abidjan, le 7 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE
Commissaire aux comptes
Marc WABI
Expert Comptable Diplômé

ECR International
Commissaire aux comptes
Charles AIE
Expert Comptable Diplômé

RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

DEUXIEME RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 2011 s'élève à **8.155.853.514 F CFA** et le report à nouveau antérieur à **1.193.428.470 F CFA**, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration, et décide de distribuer la somme de **8.169.525.000 F CFA** ; le compte « Report à nouveau » s'élevant, après affectation du résultat de l'exercice 2011, à la somme de **1.179.756.984 F CFA**.

En conséquence, le dividende brut versé à chaque action sera de **9.100 F CFA** ; ce dividende sera mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux dispositions édictées par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

	F CFA
Résultat de l'exercice 2011	8.155.853.514
Report à nouveau (après affectation du résultat net 2010)	1.193.428.470
Réserves facultatives	0
Disponible :	9.349.281.984
Affectation :	
Réserve légale	0
Dividendes distribués :	8.169.525.000
Dividende brut par action	9100
Dividende net par action	8399
↳ Report à nouveau après affectation	1.179.756.984

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, décide de maintenir le montant global des indemnités de fonction qui seront versées au Conseil d'Administration pour l'exercice 2012 à la somme brute de **60.000.000 F CFA.**

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

CINQUIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Colin MATTHEWS pour une nouvelle durée de (6) six années et de ne pas pourvoir au remplacement du poste d'Administrateur laissé ainsi vacant.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

SIXIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société CORALMA INTERNATIONAL pour une durée de (6) six années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La société CORALMA continuera d'être représentée par Monsieur Paul RICHARDSON.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, renouvelle le mandat du Cabinet ECR INTERNATIONAL, en qualité de Commissaire aux comptes Titulaire, pour une durée de six (6) exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, renouvelle le mandat de Monsieur René EDI, en qualité de Commissaire aux comptes Suppléant du Cabinet ECR INTERNATIONAL, pour une durée de six (6) exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après rapport du Conseil d'Administration, prend acte de la démission de Monsieur Charles AIE en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant du Commissaire aux Comptes Titulaire, le Cabinet DELOITTE et TOUCHE.

Par conséquent, l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, procède à la nomination de Monsieur **KOUADIO Brou Olivier, Expert Comptable Diplômé**, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant du Commissaire aux Comptes Titulaire, le Cabinet DELOITTE et TOUCHE, pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Charles AIE, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôts et de publication légale.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

SITAB

Société du Groupe  Imperial
Tobacco

**DOCUMENTS
COMPTABLES**

BILAN

ACTIF	2011	2010
Charges immobilisées	0	0
Immobilisations incorporelles	133 595 238	151 792 014
Immobilisations corporelles brutes	20 300 308 948	21 949 341 677
Immobilisations financières	1 191 592 583	1 189 884 339
Amortissements et provisions	-14 914 806 030	-16 325 405 116
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 710 690 739	6 965 612 914
Stocks	31 078 008 510	20 993 438 079
Fournisseurs, avances versées	0	2 100 000
Clients	6 031 633 431	3 823 395 259
Autres créances	477 275 020	375 991 563
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 586 916 961	25 194 924 901
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF	5 846 545 352	10 311 062 752
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	50 144 153 052	42 471 600 567

PASSIF	2011	2010
Capital	4 488 750 000	4 488 750 000
Primes et réserves	2 445 551 597	2 445 551 597
Report à nouveau	1 193 428 470	1 198 678 818
Résultat net de l'exercice	8 155 853 514	8 747 812 152
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 283 583 581	16 880 792 567
Emprunts et dettes financières diverses	16 532 698	15 932 698
Provisions financières pour risques et charges	1 205 937 258	1 183 066 128
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	1 222 469 956	1 198 998 826
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	151 456 019	1 884 832 089
Clients, avances reçues	0	0
Fournisseurs d'exploitation	28 906 614 598	18 057 772 082
Dettes fiscales	2 881 136 211	3 696 714 124
Dettes sociales	551 404 495	555 170 486
Autres dettes	147 488 192	197 320 393
TOTAL PASSIF CIRCULANT	32 638 099 515	24 391 809 174
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF	0	0
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	50 144 153 052	42 471 600 567

COMPTES DE RESULTATS

	2011	2010
Ventes de marchandises	290 052 168	295 766 900
Production vendue	77 715 640 405	75 743 062 289
Travaux, services vendus	804 108 800	649 700 800
Produits accessoires	165 032 521	111 300 800
CHIFFRE D'AFFAIRES	78 974 833 894	76 799 830 789
Production stockée	-794 399 721	1 317 406 809
Autres produits	101 972 748	259 139 921
TOTAL PRODUITS	78 282 406 921	78 376 377 519
Achats et frais sur achats	68 338 603 431	55 171 521 844
Variation de stock	-10 892 257 480	-389 052 036
Transports	2 015 890 276	1 692 478 415
Services extérieurs	8 096 809 219	7 705 661 250
Impôts et taxes	419 704 156	729 388 900
Charges et pertes diverses	301 945 360	154 745 077
TOTAL CHARGES	68 280 694 962	65 064 743 450
VALEUR AJOUTEE	10 001 711 959	13 311 634 069
Frais de personnel	3 361 285 152	3 426 741 191
Transfert de charges	-89 382 764	0
Dotations aux amortissements	808 516 595	678 341 543
Dotations aux provisions	176 475 116	307 510 511
Reprise de provisions	-153 603 986	-90 185 742
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 898 421 846	8 989 226 566
Produits financiers	2 141 766 503	1 831 166 706
Charges financières	59 346 032	25 465 848
RESULTAT FINANCIER	2 082 420 471	1 805 700 858
Produits H.A.O.	1 909 753 632	11 100 001
Charges H.A.O.	242 250 966	888 970
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 667 502 666	10 211 031
IMPOT SOCIETE	1 492 491 469	2 057 326 303
RESULTAT NET	8 155 853 514	8 747 812 152

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE) SYSTEME NORMAL

1^{re} PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

■ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions
+ Produits encaissables restants } (d'actif immobilisé)

(SA) Frais financiers	58 127 838	E.B.E.	6 640 426 807
(SC) Pertes de change	1 218 194	(TF) Transferts de charges d'exploitation	89 382 764
(SL) Charges H.A.O.	0	(UA) Revenus financiers	2 141 738 587
(SQ) Participations	0	(UE) Transferts de charges financières	0
(SR) Impôt sur le résultat	1 492 491 469	(UC) Gains de change	27 916
		(UL) Produits H.A.O.	1 546 694 727
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	1 551 837 501	Total (II)	10 415 270 801

CAFG : Total (II) - Total (I) = 8 866 433 300 (N-1) : 9 632 267 433

■ AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 8 866 433 300 - 8 751 062 500 = 115 370 800 (N-1) : 1 553 517 433

■ VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)		Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises			-4 957 615
(BD) Matières premières		10 883 927 767	ou
(BE) En-cours		27 194 773	ou
(BF) Produits fabriqués			-821 594 494
(A) Variation globale nette des stocks		10 084 570 431	ou

Variation des créances : N - (N - 1)		Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées			-2 100 000
(BI) Clients		2 208 238 172	ou
(BJ) Autres créances		101 283 457	ou
(BU) Ecart de conversion - Actif (1)			ou
(E) Variation globale nette des créances		2 307 421 629	ou

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)		Emplois diminution (-)	Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues			ou
(DJ) Fournisseurs d'exploitation			10 948 842 516
(DK) Dettes fiscales		-815 577 913	ou
(DL) Dettes sociales		-3 765 991	ou
(DM) Autres dettes		-49 832 201	ou
(DN) Risques provisionnés			ou
(DU) Ecart de conversion - Passif (1)		0	ou
(C) Variation globale nette des dettes circulantes			9 979 666 411

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	2 412 325 649	ou	
---------------------------------------	---------------	----	--

■ EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

E.T.E. = EBE - Variation B.F.E. - Production immobilisée

	2011		
Excédent brut d'exploitation	6 640 426 807		9 884 892 878
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	-2 412 325 649	(- ou +)	2 399 736 502
- Production immobilisée			
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	4 228 101 158		12 284 629 380

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE) SYSTEME NORMAL

2^e PARTIE : TABLEAU

Ref.		Exercice 2011		Exercice 2010
		Emplois	Ressources	(E. ; R. +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice) Croissance interne	0 0	0 0	0 0
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	1 529 355	0	-2 805 000
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles Croissance externe	778 907 787	363 058 905	-4 802 215 353
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	1 708 244	0	6 656 124
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	795 845 386	363 058 905	-4 798 364 264
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra ; Var. B.F.E.)	2 412 325 640	0	2 399 736 502
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	3 208 171 035	363 058 905	-2 398 627 762
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. H.A.O.)	1 733 376 070	0	1 800 218 239
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS⁽¹⁾ Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés au VII	1 600 000		-1 800 000
		4 943 147 105	363 058 905	-600 209 523
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	4 580 088 200	0	-600 209 523

Ref.		Exercice 2011		Exercice 2010
		Emplois	Ressources	(E. ; R. +)
FL	V. FINANCEMENT INTERNE Dividendes (emplois) / C.A.P.G. (Ressources)	8 753 062 500	8 866 433 300	1 555 517 433
FM	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES Augmentations de capital par apports nouveaux			
FN	Subventions d'investissement			
FP	Prélèvements sur capital (y compris retraits de l'exploitant)			
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)	0	0	0
FR	Autres dettes financières (2)	0	2 200 000	1 800 000
	(2) remboursements anticipés inscrits séparément en emplois	0	0	0
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	0	115 570 800	1 555 317 433
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	4 464 517 400	0	955 107 910
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
FU	Trésorerie nette à la clôture de l'exercice + ou -	5 846 545 352		10 311 062 752
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	10 311 062 752		9 355 954 842
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emplois ; - si Ressources)	-4 464 517 400	0	4 464 517 400
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé	0	0	0

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences « bilantielles »

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.A.R.) : FdR (N) - FdR (N - 1)		318 815 681 ou	0
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG (N) - BFG (N - 1)		4 145 701 719 ou	0
Variation de la trésorerie (T) : T (N) - T (N - 1)		0 ou	4 464 517 400
TOTAL		4 464 517 400 -	4 464 517 400



ABUS DANGEREUX POUR LA SANTE

ACTIVITE DE VENTE
ET ACHATS
RESERVES AUX MAJEURS